

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 13 (1862)
Heft: 6

Artikel: Correspondance de Thurgovie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784314>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tation annuelle des frais de transport $\frac{3\frac{1}{8} \times 12}{10} = 3,75$ fr. Capitalisé au 4%, ce dédommagement comportera donc 93 francs 75 cent.

Lorsque, ensuite de l'expropriation, des dévaloirs en bois deviennent inutiles ou doivent être transportés ailleurs, ou lorsqu'il surgit d'autres préjudices, on doit procéder au calcul d'une manière analogue.

Ainsi l'ensemble des dédommagements à payer pour l'expropriation, dans la forêt qui nous a servi d'exemple, se présente comme suit:

| | |
|--|------------------------|
| Abandon complet de 5 arpents de sol forestier à 610 fr. par arpent | fr. 3050 |
| Dépréciation de 5 arpents pour bandes de sûreté à 415 francs | „ 2075 |
| Dédommagement pour exploitation prématurée sur 10 arpents | „ 4640 |
| Dédommagement pour préjudices indirects: (dégats des vents et ralentissement de croissance 500 fr.; détour 94 fr.) | „ 594 |
| | Somme totale fr. 10359 |

Fondé sur des expériences nombreuses, j'ose recommander comme approprié à nos circonstances, le procédé exposé ci-dessus, pour la détermination des dédommagements à payer dans les expropriations.

EL. Landolt.

Correspondance de Thurgovie.

La rédaction de ce journal en terminant l'année 1861 a exprimé tous ses regrets d'avoir si peu rencontré d'appui, et elle a invité tous les lecteurs de la feuille à lui envoyer des travaux et des communications. Dans notre bon pays du cidre nous avons pris cet appel à cœur; nous sommes aussi d'avis que le Journal suisse d'économie forestière n'atteindra complètement son but, qui est de faire connaître l'état des forêts et de développer la sylviculture dans toutes les parties de notre patrie, que lorsque les forestiers de tous les cantons se feront véritablement un devoir de mettre souvent à profit cette pu-

blication, pour se tenir réciproquement au courant des progrès de l'économie forestière dans les différents cantons et pour se communiquer, avec toute l'exactitude possible, leurs observations et leurs expériences. Les forestiers suisses n'ont rien à redouter de la publicité; elle est d'ailleurs le caractère distinctif de notre époque; les gouvernements envisagent la constatation minutieuse de tous les faits qui se produisent dans la vie nationale, comme un des moyens les plus efficaces pour favoriser le développement de la prospérité publique; aussi toutes les branches de l'économie politique sont éclairées de plus en plus par les lumières de la statistique. L'absence de publicité, qui ne serait dans notre pays qu'une preuve de préjugés et de faiblesse, n'est nulle part aussi fâcheuse que dans l'économie forestière, dont le développement ne peut s'opérer qu'en suivant la voie lente mais sûre de l'expérience.

Quelque restreint que puisse être son cercle d'activité, chaque forestier a l'occasion de recueillir des expériences utiles et de contribuer en les communiquant à former une économie forestière suisse, c'est-à-dire appropriée aux circonstances toutes particulières de notre pays et de notre peuple. Or une telle économie reste encore à créer.

Mettons donc de côté toute réserve déplacée, et apprenons en particulier à surmonter cette crainte de se voir imprimé qui possède particulièrement ceux d'entre les forestiers qui sont le mieux placés pour faire des expériences. On sait bien qu'il ne s'agit pas de faire de savantes dissertations; à l'heure qu'il est elles ne rendraient pas de grands services; il ne s'agit pas non plus d'élaborer des modèles de style, mais seulement de communiquer ses observations simplement et clairement, chacun à sa manière. Si parfois la grammaire est un peu maltraitée, le mal n'est pas grand, pourvu que les articles envoyés aient pour base des observations consciencieuses, et qu'ils soient propres à faire progresser l'économie forestière dans l'une ou l'autre de ses branches. Nous voulons donc répondre à l'appel de nos rédacteurs en faisant suivre ici quelques communications sur la Thurgovie. Elles se rapporteront essentiellement à la culture des bois, qui est d'une importance particulière pour le forestier.

Depuis 1842 on a exécuté des plantations considérables dans les forêts cantonales de Thurgovie; elles occupent maintenant une surface de près de 1000 arpents. Les plus étendues se trouvent dans les forêts de Fischingen, qui occupent un terrain très-coupé et s'élèvent jusqu'à 3000 pieds au-dessus de la mer, par conséquent jusque dans la région montagneuse. Elles ont été faites, pour la plupart, sur des pâturages dont le sol et la pente ne permettent pas une exploitation agricole continue. Ces versants sont le plus souvent fortement inclinés, et présentent des difficultés très-sérieuses à la culture des forêts: le sol y a été rendu compacte par l'action prolongée des pieds des bestiaux; presque à chaque pas le terrain change de nature, en passant de la marne la plus fertile au nagelfluh le plus dur recouvert à peine de quelques pouces de terre. On a dû employer des procédés coûteux, et exécuter postérieurement maintes améliorations. On voit maintenant sur ces pentes des plantations qui, chétives pendant de longues années, forment aujourd'hui le couvert complet et jouissent d'une croissance tout à fait satisfaisante. Sans doute il n'en est pas partout de même, et les diversités de sol se manifestent d'une manière très-sensible par des différences de croissance en hauteur et en diamètre. Les essences cultivées sont des épicéas mélangés en partie avec des mélèzes, en partie avec des pins sylvestres. Ces derniers arbres sont surtout destinés à améliorer le sol et à favoriser la croissance des épicéas.

De toutes les méthodes employées pour opérer le repeuplement, c'est sans contredit la plantation sur mottes retournées qui s'est trouvée être la meilleure sur les pentes dénudées et amaigries et sur le nagelfluh massif recouvert de peu d'humus; il en a été de même dans les sols tenaces et humides. Aussi on en a fait un usage assez étendu dans les forêts cantonales de différentes parties du pays, et elle a toujours donné des résultats très-favorables. Elle convient tout particulièrement quand les plants ont déjà atteint une certaine taille; les mottes en leur fournissant une terre meuble, favorisent à un haut degré la formation du chevelu et la première croissance.

La plantation la plus ancienne sur les pentes déjà mentionnées date du printemps 1850. Là, sur une arête de nagelfluh presque sans terreau, les mélèzes sont déjà hauts de 8 à 12 pieds et, à hauteur de poitrine, ils ont un diamètre de 1 à 1 $\frac{1}{5}$ de pouce; les épicéas en revanche n'atteignent que 4 à 6 pieds de hauteur. A peine à 10 pas de distance, dans une dépression du sol riche en terreau, la même plantation présente des mélèzes de 30 pieds de haut et de 3 $\frac{3}{5}$ pouces de diamètre, et des épicéas de 15 à 20 pieds. On a l'intention d'essayer la culture du pin noir sur ce nagelfluh, qui n'affleure pas seulement au Hörnlistock dans la contrée qui nous occupe, mais encore dans le reste du canton, surtout sur les sommités; dans ces localités la sylviculture présente de grandes difficultés, même le sapin rouge aux racines horizontales y reste longtemps chétif. Le pin noir, dont les racines s'étendent au loin, n'exige pas, à ce qu'il paraît, un sol aussi profond que toutes nos essences indigènes; il prospère, dans les montagnes calcaires, sur des graviers superficiels, secs, pauvres en humus et même sur des débris calcaires purs. Il a un feuillage épais, et améliore ainsi le sol plus encore que le pin sylvestre.

C'est avec raison que cette essence a déjà été recommandée dans ce journal à l'attention des forestiers suisses. Les expériences faites dans le Wurtemberg ont montré que la culture en est préférable à celle de tout autre arbre sur les pentes méridionales chaudes, sur les sols pierreux des calcaires jurassiques et coquilliers, sur le nagelfluh et les plateaux dénudés.

Notre nagelfluh — qui appartient à la zone septentrionale de la molasse suisse, et dont les couches sont horizontales ou plongent légèrement vers le nord — est très-riche en calcaire, soit par son ciment, soit par ses galets; il conviendrait donc pour la culture du pin noir. Mais nous ne voulons nous livrer à aucune illusion: sur un tel sol il ne faut pas s'attendre à obtenir de forts bois de construction et de service, ni un produit égal à celui du pin sylvestre dans les stations qui lui conviennent; nous pouvons être satisfaits si le pin noir donne de bon bois de chauffage, s'il amende le sol et le prépare pour des cultures postérieures plus profitables.

Par d'autres publications (Notice sur l'économie des forêts de Frauenfeld, Statistique forestière du canton de Thurgovie, etc.) on sait déjà que la culture de peuplements mélangés est la règle dans toutes les forêts domaniales dont la direction est entre les mains d'hommes de l'art. Nous sommes tout-à-fait d'avis que de tels peuplements ne présentent pas seulement l'avantage de donner plus tôt des produits d'éclaircie plus considérables, mais que leur rapport en pieds cubes de bois et en argent est beaucoup plus élevé, et que les dommages causés par les neiges, les insectes, etc. y sont beaucoup moins à redouter. Il est encore de règle chez nous de choisir une essence dominante qui exige un couvert bien fermé, et qui le conserve jusqu'à un âge avancé; on y mêle ordinairement des essences à lumière d'une croissance rapide. Comme essence dominante on a dans les futaies l'épicéa, le sapin et le hêtre. Suivant la station et le but poursuivi on leur mélange comme essences secondaires le mélèze, le pin, le chêne, l'érable, l'orme et le bouleau. Le chêne est surtout cultivé en taillis composé, méthode de culture qui est dominante dans les forêts qui s'étendent sur les bords du Rhin et du lac.

Relativement à la disposition du mélange c'est la plantation en ligne qui est préférée pour la futaie. Le couvert se forme plus vite pour chaque essence et l'on obtient plus promptement un ombrage régulier; les plantes qui croissent plus lentement dans leur jeunesse souffrent moins des gouttières formées par les arbres à croissance plus rapide, et on peut leur procurer plus facilement la lumière dont elles ont besoin.

Les peuplements mélangés exigent toujours une culture plus soignée que les peuplements purs, surtout quand les rangées sont aussi composées d'espèces différentes. Cette dernière disposition produit facilement des peuplements irréguliers et défectueux, quand les essences ont une croissance très-inégale; aussi elle ne convient guère aux forêts communales, où l'on ne peut pas faire exécuter les élagages et les éclaircies aussi souvent et aussi bien que cela serait nécessaire.

Ordinairement nous éloignons les rangées de 5 pieds l'une de l'autre, en y plaçant les sapins et les épicéas à 3 pieds de

distance, les hêtres à 4, et les essences à croissance rapide, le mélèze et le frêne par ex., à 6 pieds. Les plants de pin sylvestre, que l'on cultive le plus souvent dans les stations tournées au midi, dont le sol est pierreux et sablonneux, sont placés ordinairement à la même distance que les essences à croissance lente, c'est-à-dire à 3 ou 4 pieds les uns des autres, et cela afin d'obtenir plus promptement une bonification du sol, et d'empêcher une extension trop forte des branches.

Les forêts domaniales et communales contiennent, dans différentes parties de notre canton, de semblables peuplements mélangés, formant un couvert complet et où la première éclaircie a déjà été opérée.

Le développement rapide de ces cultures et la réussite assurée des plants élevés dans les pépinières, ont contribué dans une forte mesure à encourager les communes et les particuliers à repeupler par plantations les clairières de leurs forêts.

Dans les vastes cultures des forêts cantonales du Hörnli, on rencontre surtout l'épicéa et le mélèze placés en lignes alternatives; ainsi que nous l'avons déjà remarqué cette contrée fait partie de la région montagneuse (Tschudi appelle ainsi la zone qui s'étend entre 2500 et 4000 pieds de hauteur.)

Là, comme dans d'autres parties du canton, on a pu se convaincre pleinement que l'épicéa se développe mieux en mélange qu'en peuplements purs. Le mélèze bonifie promptement le sol, et fournit au sapin rouge un ombrage léger qui agit très-favorablement sur son développement. S'il arrive que les épicéas languissent pendant plusieurs années et ne poussent que des jets de cime imperceptibles, on les voit, dès que les mélèzes ont atteint 6 à 8 pieds, croître rapidement et remplacer par un vert sombre la couleur jaunâtre de leurs aiguilles.

Dans les plantations de 1849 et 1850, qui ont été effectuées à 4 pieds de distance, dans des pâturages élevés parsemés d'aulnes des Alpes très-touffus en divers lieux, les rameaux des mélèzes développés en grand nombre et presque horizontalement, se rejoignent déjà d'une ligne à l'autre. Malgré cela les épicéas, dont les rameaux se touchent également dans leurs lignes, sont

pourvus d'un feuillage sombre, et poussent chaque année de longues cimes. Toujours est-il qu'il faudra procéder à un élagage et à une éclaircie partielle des mélèzes; aussi devons-nous conclure de cette expérience qu'il est préférable de mettre 5 pieds de distance entre les lignes, et 6 pieds entre chaque plant de mélèze.

Dans l'automne de 1861 j'ai procédé à différents mesurages dans ces plantations. Le maximum des dimensions du mélèze, dans celle de 1848, est de 35' de haut sur 6" de diamètre à hauteur de poitrine, et la plus grande partie des tiges sont hautes de 25 à 30' et fortes de $3\frac{3}{5}$ " d'épaisseur. L'épicéa a au maximum 20' sur $2\frac{1}{5}$ ", et dans le plus grand nombre des tiges 10 à 12' sur $1\frac{1}{5}$ " d'épaisseur. Un semis des mêmes essences et de la même année confine à ces plantations, dans un sol qui a été l'objet d'une exploitation agricole temporaire. Les graines y ont été jetées à la volée dans un champ d'avoine; ce procédé n'est pas favorable à la germination, soit que l'avoine recouvre trop le sol, soit que ce dernier soit trop meuble. Le résultat de l'opération n'est ordinairement pas heureux et très-inégal, et c'est le cas ici. Les mélèzes qui ne se trouvent que par places ont une hauteur moyenne de 20' sur $2\frac{3}{5}$ " d'épaisseur; les épicéas n'ont en revanche que 5 à 6' de haut. Là où ils sont tout à fait serrés et où le mélèze manque, ils n'ont que $2\frac{1}{2}$ à 3'. Il y a deux ans ces plantes étaient très-chétives et leur feuillage jaunâtre; depuis elles ont pris la verdure normale, et ont commencé à pousser des jets de cime plus forts.

(La suite au prochain numéro.)

Errata. Le dernier numéro du journal renferme quelques fautes qui altèrent le sens et que nos lecteurs voudront bien excuser. Page 111 ligne 24, après *en trois zones* ajoutez *une zone inférieure où le chêne domine.*

„ 113 à la note, au lieu de 400 lisez 4000.

„ 115 au bas, les mots *première* et *seconde* doivent être intervertis.

„ 117 au bas, au lieu de 473 lisez 573.

„ 122 ligne 4, „ *j'observai* lisez *j'observerai.*

„ 128 „ 31, „ *partie* lisez *patrie.*

„ 131 „ 2, après *dans cette situation* ajoutez *il hésite.*